



MAIRIE DE SAINT ALBIN DE VAULSERRE

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 13 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le mardi treize septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.



Présidence : Cédric Milani, Maire
Présents : Marc Rochet, Gilbert Longo, Karine Mollier adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani, Léa Mollier conseillers,
Absents excusés et représentés : Maryline Lortjean (représenté par Mollier Karine)
Absent excusé et non représenté :
Secrétaire de séance : Céline Cazals

Début de la réunion : 20h30

Approbation du Compte rendu du 19 juillet 2022.

Décisions prise par le maire :

- Le Maire a signé la convention Gymfit avec les nouveaux créneaux.
- Une nouvelle demande de l'association Gymfit le lundi après-midi a été validée.
- Le Maire a signé le contrat avec l'avocat pour dénoncer la convention « Architekt-On »
- Inauguration Archi'Nature faite.
- La salle des fêtes sera utilisée pour une réunion C2D le 11 octobre 2022.
- Le nettoyage complet par une entreprise de la salle des fêtes a été fait le 7 septembre 2022.
- Soliha a lancé l'appel d'offre pour la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de l'hospice.
- Rdv avec la région ce jour, mardi 13 septembre, au sujet des aides potentielles.
- Le Maire a signé le contrôle des jeux annuel à 230€ HT soit 276€ TTC.
- Animation Labyrinthe de maïs organisé par le Château bilan 2800 entrées payantes, un total de 3000 entrées au global.
- Week end du patrimoine le 16 et 17 septembre 2022
- La bourse aux jouets et articles de puériculture avec le comité d'animation des 3 villages le 15 et 16 octobre 2022
- Enigme au Château le 22 octobre 2022.

- Le PLUI est entré en vigueur sur la commune en date du 7/09/22
- L'installation et la formation du défibrillateur à la salle des fêtes sont prévues le vendredi 30 septembre à 11h.
- Les vœux du maire sont prévus le samedi 14 janvier 2022.

- **Délibération Enedis Extension de réseau :**

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de prendre en charge l'extension de réseaux public Enedis à l'adresse Le village pour un montant approximatif de 4289.40 € HT.

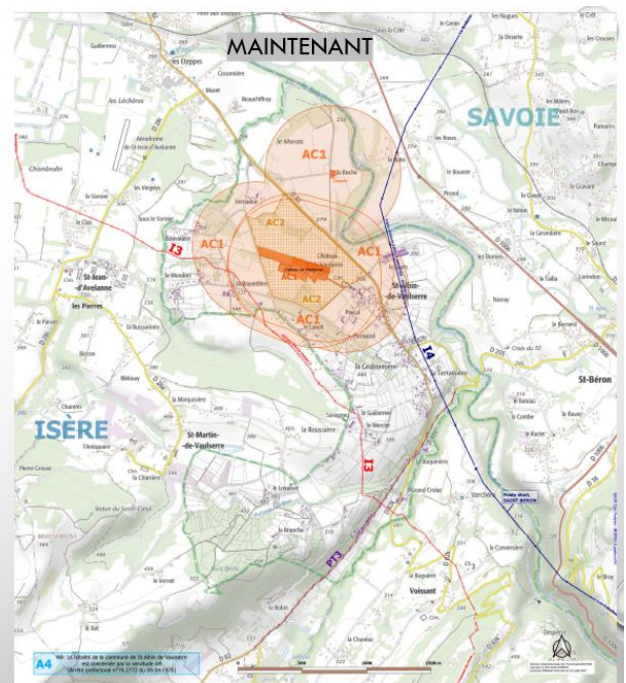
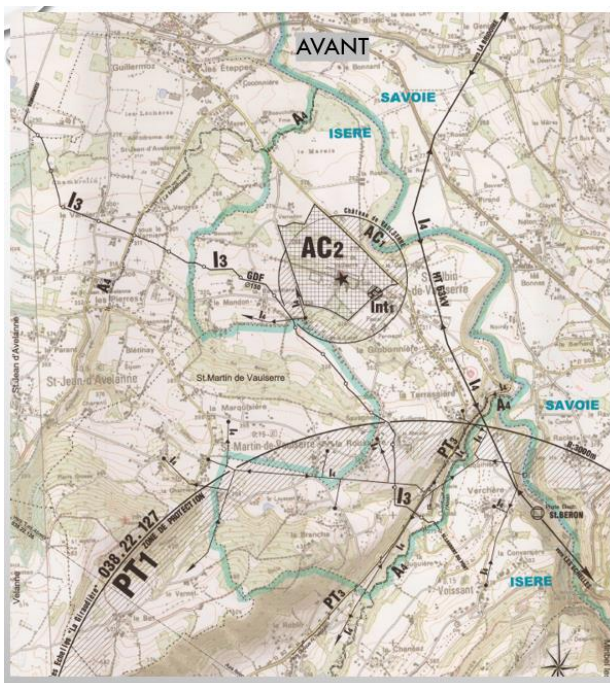
- **Délibération TE38 Changement intégrale de l'éclairage public en LED**

Le Maire présente à l'ensemble du Conseil le souhait de changer l'intégralité de l'éclairage public en LED sur l'année 2023.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de valider l'étude pour le changement DE l'intégralité de l'éclairage public en LED sur l'année 2023. Avec un cout en investissement approximatif de 35 000 € HT

- Servitude périmètre château.

Voici le nouveau périmètre des bâtiments historiques.



- Point Budget.

Au 1 septembre 2022 nous sommes en phase avec le budget.

- Point Comice.
- Point Salle des fêtes.

- Organisation 17 septembre 2022
- Point Archi 'Nature avec l'organisation de la Balade du 2 Octobre 2022
« Au pied de Mon Arbre » en collaboration avec le comité d'animation
- Points Travaux
- Points Commissions
- Questions Diverses

Fin de la Réunion à 23h12.

Cédric MILANI
Maire de la commune

